Mairie de Bassac

DEMANDE DE DESTRUCTION DE NID DE FRELONS ASIATIQUES

Ce formulaire et à adresser à la commune de BASSAC. Vous pouvez effectuer votre signalement :

- Par e-mail à l'adresse : contact@mairie-bassac.fr
- Par courrier à : Mairie 10 espace Marcilhacy 16120 BASSAC
- En contactant nos services au 05/45/81/94/72

L'entreprise qui viendra détruire le nid vous facturera 20 % du montant TTC de la facture, le reste est pris en charge par la commune et le département.

Les conditions à remplir pour bénéficier de cette aide sont les suivantes :

- Vous devez vous assurer qu'il s'agit bien d'un nid actif de frelons asiatiques.
- Le nid doit être localisé sur une parcelle privée dont vous êtes propriétaire et il doit être accessible.
- Votre demande doit être comprise entre le 15 juin et le 15 octobre.

RENSEIGNEMENTS A DONNER :

Vos coordonnées :

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse : .....

Téléphone :.....

Description du nid :

Précision du lieu et support :

.....

Hauteur du nid : □ entre 0 et 5 m □ entre 5 et 10 m □ entre 10 et 15 m □ plus de 15 m

Distance du nid des habitations : □ 0 à 50 m □ 50 à 100 m □ plus de 100 m

Diamètre du nid : □ 10 cm □ 20 cm □ 30 cm □ 40 cm □ 50 cm □ plus 50 cm

Commentaires :.....

.....

.....

Date et signature